

Ajoutons que la récitation du Rosaire renferme aussi pour nous de précieux enseignements. Elle fait passer sous nos yeux en effet, les mystères joyeux, douloureux glorieux. Chacune de ces circonstances nous rappelle un pieux et touchant souvenir, nous propose une vertu à imiter. Jésus et sa très-sainte Mère devenant l'exemplaire de notre vie : quoi de plus sanctifiant et de plus propre à stimuler notre ardeur pour l'acquisition des vertus chrétiennes ?

S'il faut un motif de plus pour nous exciter à embrasser cette salutaire pratique, disons qu'elle est souverainement puissante et efficace. Que d'âmes soutenues, réconfortées, par la récitation du chapelet ! Que de conversions obtenues, que de dangers écartés, que de désespoirs arrêtés sur le bord de l'abîme ! Innombrables sont les traits que l'on pourrait citer en confirmation de cette doctrine ! Et si nous consultons les annales de l'Eglise, n'est-il pas vrai que les succès remportés par S Dominique sur les forces turques, soit à Lépante soit à Temesvar, en Pannonie, soit à l'île de Corfou, sont dus au Rosaire beaucoup plus encore qu'à la vaillance et à l'intrépidité des défenseurs du nom chrétien.

De là le soin que les Souverains Pontifes ont mis à recommander la dévotion du Rosaire. Les actes pontificaux attestent bien l'importance que le chef suprême de l'Eglise attache à la dévotion du Rosaire et l'espérance qu'il a de voir le peuple chrétien en retirer de très précieux avantages.

Disons un mot de la fête elle-même du St Rosaire. A la suite de la glorieuse bataille de Lépante (7 octobre 1571), S. Pie V établit la fête de *Notre-Dame de la Victoire* et la fixa au 7 octobre, comme en fait foi Martyrologe romain. Deux ans plus tard, Grégoire XIII changea ce titre en celui de *Notre-Dame du Rosaire* et fixa la fête au premier dimanche d'octobre. Mais cette solennité ne pouvait se célébrer que dans les églises où se trouvait un autel du Rosaire. Clément XI l'étendit indistinctement à l'univers entier (1716).

